

Election au Comité technique académique de l'académie de Dijon

Académie de Dijon

Élections professionnelles 2018

10 titulaires - 10 suppléants

14 Femmes - 6 Hommes

Liste présentée par le

Sgen-CFDT



1	M. ROUSSET Yann	CERTIFIE	LPO HIPPOLYTE FONTAINE	Dijon (21)
2	Mme ROSSIGNOL Agnès	ATRF	LPO E.J. MAREY	Beaune (21)
3	Mme BRISEDOUX Caroline	PROF.ECOLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	Livry (58)
4	M. CORVAISIER Bernard	CERTIFIE	COLLEGE DAVID NIEPCE	Sennecey-le-Grand (71)
5	Mme HENRIOT Bénédicte	CERTIFIE	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
6	Mme LIGOUY Angélique	AGREGE	LPO PIERRE GILLES DE GENNES	Cosne-Cours-sur-Loire (58)
7	M. POIRIER Pascal	ADJAENES	LP PIERRE BEREGOVOY	Fourchambault (58)
8	Mme MARTIN Marion	DIR	COLLEGE RENE CASSIN	Paray-le-Monial (71)
9	Mme BRUGNIAUX-DUMARET Anne	C.P.E.	COLLEGE LOUIS PERGAUD	Couches (71)
10	M. RIGAUD Jean-Baptiste	PROF.CONTR	GRETA 21	Chenôve (21)
11	Mme PREIONI Sophie	PROF. EPS	COLLEGE ARTHUR RIMBAUD	Mirebeau-sur-Bèze (21)
12	Mme VAURE Catherine	P.L.P.	LP VAUBAN	Auxerre (89)
13	M. CAISEZ Frederic	P.L.P.	LPO HIPPOLYTE FONTAINE	Dijon (21)
14	M. GUILLOBEZ Xavier	MED.EN.	DSDEN DE LA COTE D'OR	Dijon (21)
15	Mme MAURANNE Laetitia	ADJAENES	DSDEN DE LA NIEVRE	Nevers (58)
16	Mme LENAIN Alexandra	CERTIFIE	IME DU MAIL	Sens (89)
17	Mme AUCHERIE Corinne	CERTIFIE	GRETA 58 LP JEAN ROSTAND	Nevers (58)
18	Mme DELEPLANQUE Gracieta	PSY.EN	CIO D'ETAT MACON	Mâcon (71)
19	Mme FERREIRA Marylene	PROF.ECOLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JULES FERRY	Chenôve (21)
20	Mme PELIN Marie Agnes	ASSAE	DSDEN DE LA SAONE-ET-LOIRE	Mâcon (71)

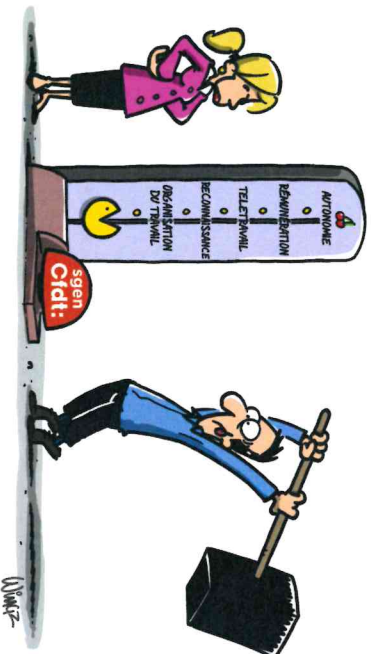


POUR ÊTRE RECONNU ET AGIR AVEC LA CFDT !



CTA DE L'ACADÉMIE DE DIJON

**FRAPPEZ UN GRAND COUP...
VOTEZ SGEN-CFDT !**



Comité Technique Académique : tous concernés !

Vos préoccupations sont les nôtres :

- **Augmentation et intensification du temps et de la charge de travail, travail caché envahissant.**
- **Manque de reconnaissance** des compétences professionnelles et de la difficulté des métiers.
- **“Faire toujours autrement avec moins”, subir des injonctions contradictoires.**
- Absence d'une **politique de santé** et une prévention des risques indigente.
- Un **budget d'action sociale en diminution**.
- Suppression de postes, postes partagés trop nombreux, classes trop chargées, **fermetures** de classes, de filières.

Ce que le Sgen-CFDT peut faire pour vous : les représentants au CTA

- Apportent leur expertise et leur **connaissance du terrain** pour faire évoluer le Projet Académique, les orientations du Plan Académique de Formation.
- Interpellent le rectorat sur les **dysfonctionnements dans les établissements, les services.**
- Proposent des solutions pour améliorer **les conditions de travail** des agents : handicap, pénibilité, déplacements, santé au CHSCT.
- Luttent pour l'**augmentation des dotations** des établissements et des services (en heures, en personnels).

Élection au Comité Technique Académique Académie de Dijon

Élections professionnelles 2018

Liste présentée par

SUD Éducation

membre de la Fédération
des syndicats SUD Éducation

(Solidaires Unitaires & Démocratiques)
affilié à l'Union syndicale Solidaires



1. **M. GARNIER Samuel**, Certifié classe normale, Lycée Montchapet, Dijon, 21
2. **Mme THEISS Marion**, PE Classe normale, Ecole primaire, Broye, 71
3. **Mme PAILLOT Camille**, Certifiée classe normale, Collège des Champs Plaisants, Sens, 89
4. **Mme FARINELLI Eloïse**, AED grade unique, Lycée Charles de Gaulle, Dijon, 21
5. **Mme SULLO Véronique**, PLP hors-classe, Lycée Claudie Haigneré, Blanzay, 71
6. **Mme KRANTZ Sophie**, Institutrice grade unique, Ecole élémentaire Saint-Exupéry, Joigny, 89
7. **Mme COHEN Clotilde**, AESH grade unique, Collège Louise Michel, Chagny, 71
8. **Mme BARBERO Marie-José**, PE classe normale, Ecole primaire, Saint Parize le Châtel, 58
9. **M. POTHIER Bruno**, Professeur EPS hors-classe, Lycée Louis Davier, Joigny, 89
10. **M. LAINE Pierre**, PLP Classe normale, LP Henri Vincenot, Louhans, 71
11. **Mme PIPON Colette**, Certifiée classe normale, Lycée Prieur de La Côte d'Or, Auxonne, 21
12. **M. VERNONIS Robin**, Agrégé classe normale, Lycée Pierre Larousse, Toucy, 89
13. **Mme VERNATON Anne**, AESH grade unique, Lycée Le Castel, Dijon, 21
14. **Mme MASSE Magali**, PE classe normale, Ecole primaire, Parly, 89
15. **Mme BONIN Carole**, PE classe normale, École primaire La coudraie, Montceau-les-mines, 71
16. **Mme BERTON Marie-France**, Certifiée hors-classe, Collège Restif de La Bretonne, Pont s/Yonne, 89
17. **Mme WUILLIET Isis**, Certifiée classe normale, Collège C.Claudé, Chevigny-Saint-Sauveur, 21
18. **M. BONNAND Mathieu**, Certifié classe normale, Lycée Bonaparte, Autun, 71
19. **M. PASCUAL Luis**, PE classe normale, École primaire, Challuy, 58
20. **Mme TISSERAND Céline**, Agrégée classe normale, Lycée Niepce-Balleure, Chalon-sur-Saône, 71

14 femmes - 6 hommes

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

CTA

Luttons pour l'égalité !

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui sefforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

VOTONS SUD
éducation

Union
syndicale
Solidaires

Pour nos conditions de travail, gagnons de nouveaux droits

- la réduction du temps de travail
- du temps de concertation intégré au temps de service
- le recrutement de personnels titulaires à hauteur des besoins
- une vraie politique de santé au travail
- contre les pressions de la hiérarchie et l'organisation pathogène du travail
- la baisse du nombre d'élèves par classe

Pour un statut unique. La priorité à l'égalité, c'est donner à toutes et tous un statut de fonctionnaire protecteur et une meilleure rémunération :

- la titularisation de tous les personnels précaires
- l'égalité des droits entre titulaires et non-titulaires
- la défense du statut de fonctionnaire pour tous les personnels de l'Éducation nationale
- un salaire minimum à 1700 euros net
- la hausse des salaires et la réduction des écarts de rémunération pour aller vers un salaire unique
- aucun jour de carence
- une véritable formation initiale et continue

Pour une autre école, exigeons un même droit à une éducation de qualité pour toutes et tous les élèves

- une école émancipatrice, publique, laïque et gratuite
- de véritables moyens en personnels pour une école réellement inclusive et pour l'éducation prioritaire
- le développement des pédagogies coopératives
- contre la hiérarchisation des savoirs, développons une école polytechnique
- l'arrêt du financement public des écoles privées

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Parce que la priorité à l'égalité ce n'est pas qu'à l'école qu'elle se joue, SUD éducation fait partie de l'Union syndicale Solidaires, et revendique pour toute la société :

- de nouveaux droits sociaux, contre la casse du code du travail
- des services publics étendus et renforcés
- le partage du temps de travail, le partage des richesses et une transition écologique et sociale
- la réappropriation et la gestion collective des biens communs
- l'arrêt de la répression syndicale et plus largement des atteintes aux libertés induites notamment par l'État d'urgence
- la régularisation de toutes les personnes sans-papiers pour en finir avec l'exploitation et les discriminations qu'elles subissent
- contre les discriminations dans la société comme au travail
- l'égalité salariale entre hommes et femmes
- une politique de prévention et d'accueil pour les femmes victimes de violence et de harcèlement au travail





**Election au Comité Technique Académique
Académie de DIJON**

Elections Professionnelles 2018

10 titulaires – 10 suppléants

Liste présentée par

La CGT Educ'action

Affiliée à la confédération générale du travail

1	Mme	SOLTANI Yasmina	Certifiée	Collège Roland Dorgelès	LONGVIC	(21)
2	Mme	GAUDILLERE Sandra	Certifiée	Collège Louise Michel	CHAGNY	(71)
3	Mme	ROUET Sylvie	PLP	Lycée Professionnel Jean Rostand	NEVERS	(58)
4	Mme	VIGNERON-THIEBAUT Caroline	PLP	Lycée Professionnel Vauban	AUXERRE	(89)
5	M.	MUSART David	PLP	Lycée Polyvalent Henri Vincenot	LOUHANS	(71)
6	Mme	DEBBICHE Véronique	AAENES	Collège Marcelle Pardé	DIJON	(21)
7	Mme	BETZ Camille	Certifiée	Lycée Professionnel Le Mont Chatelet	VARZY	(21)
8	Mme	COLAS-MIZON Mathilde	Professeur des écoles	Ecole Maternelle Les Huches	QUETIGNY	(21)
9	M.	CADOT Claude	Certifié	Lycée Nicéphore Niepce-Balleure	CHALON SUR SAONE (71)	
10	Mme	ROBERT Laurence	PLP	Lycée Polyvalent Louis Davier	JOIGNY	(89)
11	Mme	PERRET Catherine	Certifiée	Lycée Polyvalent Maurice Genevoix	DECIZE	(58)
12	M.	FONVIEILLE Rémi	AED	Lycée Polyvalent Le Castel	DIJON	(21)
13	Mme	VIDAL Sophie	Agrégée	Lycée Lamartine	MACON	(71)
14	Mme	RICHARD-ANDRIEU Violette	Certifiée	Collège Les Lentillères	DIJON	(21)
15	M.	CHANAT Grégory	Professeur des écoles	Ecole Elémentaire	MOULINS ENGILBERT (58)	
16	Mme	OI Nathalie	TRF	Rectorat	DIJON	(21)
17	Mme	CLABAUT Alexandra	Professeur des écoles	Ecole Maternelle Pauline Kergomard	CHALON SUR SAONE (71)	
18	M.	RAILLARD Julien	PLP	Lycée Polyvalent Hippolyte Fontaine	DIJON	(21)
19	Mme	LATURAZE Nathalie	AESH	LEAP de la Bresse Collège Notre Dame	LOUHANS	(71)
20	M.	ETIENNEY Philippe	Certifié	Collège Le Chapitre	CHENOVE	(21)

Nombre de femmes : 14

Nombre d'hommes : 6

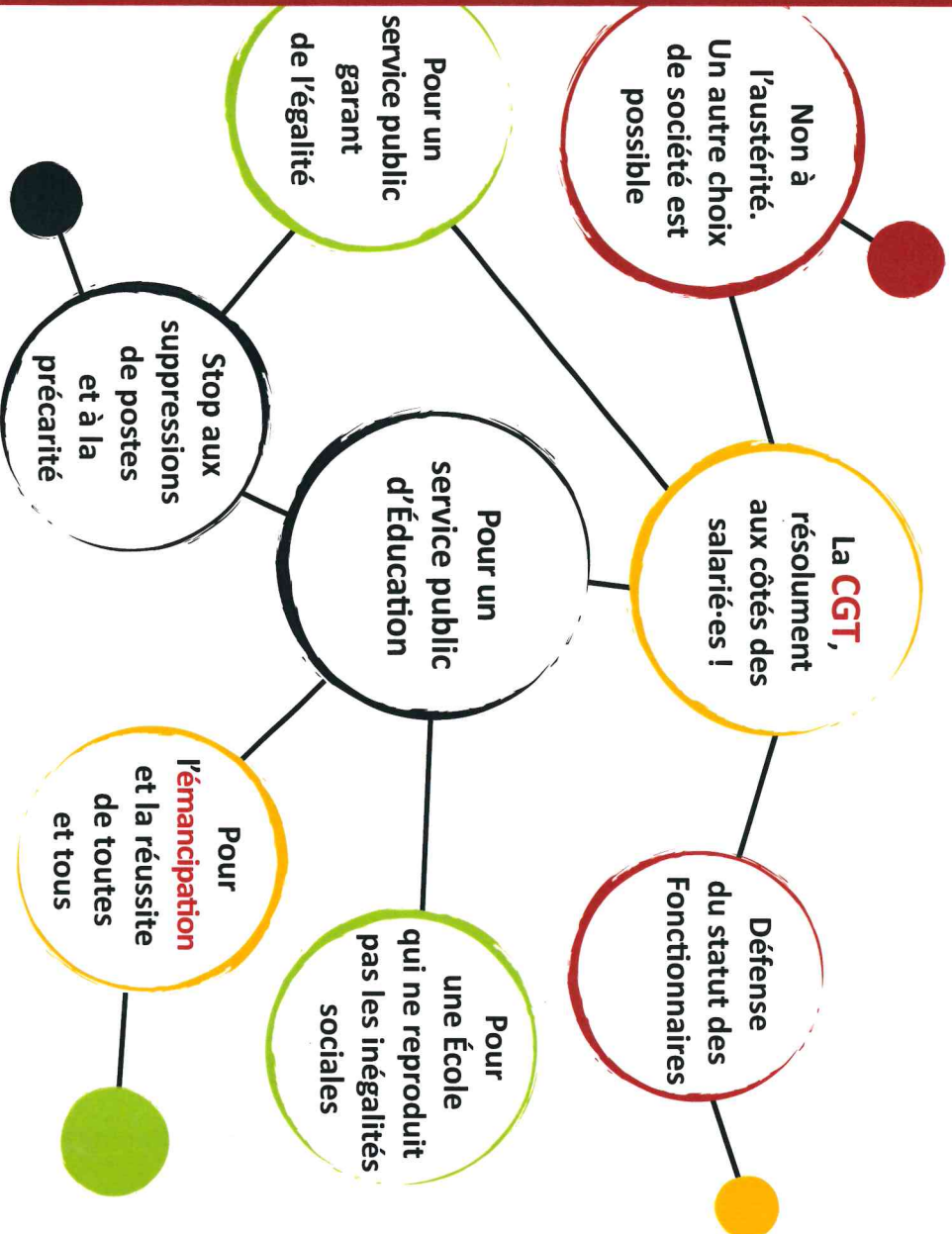
POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2020

JE VOTE CGT



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- ↳ Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- ↳ augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- ↳ abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- ↳ Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- ↳ des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- ↳ des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLOMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- ↳ Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- ↳ des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- ↳ reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- ↳ Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- ↳ lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- ↳ mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

Du 29 novembre au 06 décembre, élisez vos représentants au Comité technique académique

Aujourd'hui, la CGT est la première organisation syndicale de la Fonction publique, elle doit renforcer sa place pour créer le rapport de forces qui permettra de défendre les personnels.

Dans l'Éducation nationale, la représentativité de la CGT doit être renforcée pour peser et faire avancer les revendications qui amélioreront le Service public d'Éducation.

La CGT Educ'action exige l'abandon des réformes réactionnaires et libérales :

- ➔ de la maternelle au supérieur :
 - réforme du lycée général et technologique ;
 - réforme du collège ;
 - réforme de la voie professionnelle ;
- ➔ projet de fusion des académies au sein des 13 régions ;
- ➔ projet de retraite par points.

Voter pour la CGT Educ'action, c'est revendiquer :

- la création d'emplois statutaires pour toutes les catégories de personnels pour un service public de qualité ;
- l'égalité femmes-hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la retraite.
- l'amélioration de nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail) ;
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité, de toutes et tous les non titulaires ;
- une revalorisation pour toutes et tous du traitement avec un rattrapage immédiat à hauteur de 400 € par mois et pas de rémunération au mérite. [C'est pour cette raison que la CGT n'a pas signé le PPCR qui n'est pas une véritable revalorisation. Au contraire, il accentue la concurrence entre les collègues en excluant une très grande majorité d'entre eux et elles de la classe exceptionnelle] ;
- pour le public et le privé, une sécurité sociale à 100 %.
- le maintien et développement du rôle des instances paritaires

La CGT Educ'action au Comité Technique Académique :

- ➔ exprime les revendications CGT ;
- ➔ porte la voix des personnels et des luttes ;
- ➔ informe les personnels des réformes en cours ;
- ➔ travaille, quand c'est possible, à améliorer les textes en proposant des amendements garants des conditions de travail des personnels, de leurs statuts et de la qualité du Service public d'Éducation ;
- ➔ rejette les textes qui vont à l'encontre des intérêts des personnels et des élèves.



VOTEZ

ELECTION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE

Académie de DIJON

Elections professionnelles 2018

10 titulaires, 10 suppléants

Liste présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE



-
1. **M^{me} ALIX Annick**, Professeur Agrégé – Lycée Eiffel – Dijon – 21
 2. **M. LAVANANT Yves**, Professeur de Lycée Professionnel – LPO Le Castel – Dijon – 21
 3. **M^{me} BOURCERET Nathalie**, Professeur des écoles – Ecole St Exupéry - Chalon Sur Saône – 71
 4. **M^{me} HERBIN Anne**, Professeur Certifié – Collège Monge – Beaune – 21
 5. **M^{me} CHAVERIAT Marie Catherine**, Professeur Certifié – Lycée P. de Thiard– Chalon Sur Saône – 71
 6. **M. ROMAIN Lucas**, Professeur des écoles – Ecole Saint Siméon – Auxerre – 89
 7. **M. VENEREUX Patrick**, Professeur de Lycée Professionnel – LP Bérégoovoy – Fourchambault – 58
 8. **M^{me} LECLERCQ Isabelle**, Adjoint Administratif – IEN circonscription – Tournus – 71
 9. **M^{me} ALVAREZ Virginie**, Professeur des écoles – Ecole élémentaire – Créancey – 21
 10. **M^{me} LALLEMENT Véronique Marie**, Personnel de direction, collège Montsauche Les Settons – 58
 11. **M^{me} CHARLEMAGNE Sylvie**, AESH – Ecole des oiseaux – Montceau Les Mines – 71
 12. **M^{me} MORISSOT-MILLOT Lucie**, CPE – Collège Paul Bert – Auxerre – 89
 13. **M. PAQUIS Florian**, Professeur des écoles – ULIS – Château-Chinon – 58
 14. **M^{me} REBESCHE Céline**, Contractuelle – Lycée Carnot – Dijon – 21
 15. **M^{me} LEGER Catherine**, AED, – Collège P. Bert – Auxerre – 89
 16. **M. GAUTHE Gilles**, Professeur de Lycée Professionnel – LP C.Haigneré – Blanzay – 71
 17. **M^{me} DIVERNOIS Christelle**, Infirmière – LP Bérégoovoy – Fourchambault – 58
 18. **M^{me} CALVET Claire**, Professeur Agrégé – Collège du Gâtinais – Saint Valérien – 89
 19. **M^{me} SIMON Aline**, Professeur des écoles – École Robert Chalandre – Neuilly Les Dijon – 21
 20. **M. RAINAUD Michel**, Professeur de Lycée Professionnel – LPO Le Castel – Dijon – 21

14 femmes, 6 hommes

FNEC FP
FO

Elections

Professionnelles

du 29 novembre
au 6 décembre 2018



**Un syndicat
indépendant
pour défendre**

Les salaires

Les statuts

Les postes

Le code des pensions

L'unité et la laïcité
de l'Ecole républicaine

Élection au Comité Technique Académique

profession de foi

Face aux réformes gouvernementales qui s'en prennent à tous les droits et garanties collectives

Je vote FO pour *Résister, revendiquer, reconquérir*

FORCE OUVRIERE ne fait pas partie de ceux qui accompagnent les contre-réformes ou qui font semblant de ne pas les voir !

Parce qu'il n'y a pas de République sans services publics, sans fonctionnaires,

FORCE OUVRIERE, 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique de l'Etat, n'accepte aucune dégradation et remise en cause de nos statuts et de nos conditions de travail !

Le 7 décembre, au lendemain des élections professionnelles dans la Fonction publique, chacun fera ses comptes. A commencer par le gouvernement ! Quelles seront les organisations syndicales habilitées à négocier avec les ministres, dans la Fonction publique, la Culture, l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, l'enseignement privé ?

Les syndicats qui disent « oui » à toutes les contre-réformes ? Ceux qui ont accompagné les mesures visant à détruire les statuts, à morceler l'école républicaine en une multitude de territoires ? Ceux qui disent vouloir « revaloriser » les salaires en acceptant le protocole PPCR, le blocage des carrières et la rémunération au mérite ?

Ou bien les syndicats Force Ouvrière qui disent : il est urgent d'arrêter le saccage de l'école républicaine et des statuts. Il est urgent d'ouvrir les postes nécessaires. Il est urgent de respecter les personnels. Il est urgent de défendre le service public, et pour défendre le service public il faut respecter les droits et garanties des fonctionnaires qui le font fonctionner !



**L'agenda social du
gouvernement n'est
pas le nôtre.
Les reculs sociaux ne se
négocient pas,
ils se combattent !**

**Je refuse l'éclatement
de la Fonction publique**

**En votant Force Ouvrière, vous élirez
des représentants qui défendront avec
détermination vos droits.**

fo-fnecfp.fr

2



Je défends mon statut de fonctionnaire d'Etat

Je revendique :

- l'arrêt de l'arbitraire dans les promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle,
- l'abandon des mesures PPCR et de l'évaluation généralisée à tous les personnels,
- le maintien de toutes les prérogatives des CAP, garantes de l'égalité des droits des agents dans leur carrière dans le cadre de leur statut particulier national.

Je combats la remise en cause du Code des pensions

Contre un régime universel de retraites par points qui ne vise qu'à faire baisser le montant des pensions, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires qui garantit le paiement des pensions sur le budget de l'Etat, et le calcul de la pension sur la base de 75% du traitement indiciaire détenu les 6 derniers mois.

Je revendique l'augmentation générale des salaires et des traitements

Nos salaires sont bloqués depuis 2010. Je refuse la paupérisation des agents, les primes et indemnités à la tête du client, l'individualisation des carrières et des salaires. Et j'exige l'augmentation du point d'indice, le rattrapage de sa valeur par rapport aux prix (-16% depuis 2000), l'abandon du jour de carence.

Je veux la création des postes statutaires nécessaires !

Je revendique :

- l'arrêt des politiques de suppressions de postes,
- l'arrêt des regroupements et des suppressions de services, de CIO, d'écoles...,
- la défense de nos postes statutaires, la création des postes nécessaires et la sécurité de l'emploi,
- un plan de titularisation des contractuels et des recrutements par concours et sous statut.

Je défends l'école de la République. Non à la territorialisation !

Je refuse le morcellement territorial de l'école, les rythmes scolaires définis localement, la fusion des académies découlant de la réforme territoriale, l'évaluation des établissements et leur mise en concurrence, la destruction des services administratifs, la réforme du baccalauréat.

Je revendique :

- le rétablissement à tous les niveaux des programmes et horaires nationaux,
- la défense des diplômes nationaux,
- le maintien des lycées professionnels, menacés d'être livrés au patronat.

**4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits**



ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE
ACADÉMIE DE DIJON
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Liste présentée par



Fédération Syndicale Unitaire

(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN)

10 TITULAIRES, 10 SUPPLÉANTS

15 FEMMES, 5 HOMMES

1. Mme CHEVIET Isabelle	professeure certifiée	Collège La Champagne, Brochon (21)
2. M. LOCTIN Emmanuel	professeur des écoles	Collège H. Wallon, Varennes-Vauzelles (58)
3. Mme BERNARD Sandrine	professeure de lycée pro	Lycée Simone Weil, Dijon (21)
4. Mme POIRIER Pascale	secrétaire administrative	Collège Louis Pergaud, Couches (71)
5. M. CHAISY Benoît	professeur agrégé	Collège Abel Minard, Tonnerre (89)
6. Mme CHANUSSOT Isabelle	infirmière	Collège Jules Ferry, Beaune (21)
7. M. GIEZEK Pierre	professeur certifié	Lycée Henri Parriat, Montceau-les-Mines (71)
8. Mme BERNERY Christine	professeure des écoles	École élémentaire Mansart, Dijon (21)
9. M. DUCHATEL Philippe	professeur de lycée pro	Lycée Camille Dugast, Chalon-sur-Saône (71)
10. M. CROUZET Olivier	professeur agrégé	Lycée Maurice Genevoix, Decize (58)
11. Mme DADOU Véronique	professeure certifiée	ZR 21, Collège André Malraux, Dijon (21)
12. Mme DELACHAMBRE Claire	ADJAENES	Rectorat d'académie, Dijon (21)
13. Mme PALACIO Nina	professeure des écoles	École mat. Anne Frank, Saint-Florentin (89)
14. Mme LALLEMAND Marie	professeure contractuelle	Collège Denfert-Rochereau, Auxerre (89)
15. Mme GUERESCHI Saphia	infirmière	Collège de Puisaye, Saint-Fargeau (89)
16. M. PERROT Philippe	professeur agrégé	Collège Victor Hugo, Lugny (71)
17. Mme BENDAHDANE Camille	assistante d'éducation	Lycée Gustave Eiffel, Dijon (21)
18. Mme PARNET-MAIRE Marie-Adeline	Technicienne Rech. Form.	Lycée Carnot, Dijon (21)
19. Mme LARROUY Marie	professeure des écoles	École primaire Pierre Curie, Le Creusot (71)
20. Mme FARIZON Isabelle	professeure agrégée	Lycée J.-M. Boivin, Chevigny-St-Sauveur (21)

Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



POUR DES SALAIRES REVALORISÉS

Parce que la reconnaissance de nos métiers passe aussi par une rémunération plus attractive et plus égalitaire, la FSU :

- agit pour la revalorisation de nos salaires,
- se bat et obtient des mesures de carrière qui profitent à toutes et tous, par exemple avec PPCR,
- revendique un déroulement de carrière complet, sans obstacle de grade,
- fait de l'égalité professionnelle femmes-hommes un objectif majeur,
- a pesé pour un cadrage national des grilles salariales et de la gestion des contractuel-le-s.

ENGAGÉ·E·S AU QUOTIDIEN AVEC VOUS

Partout, dans les écoles, les établissements, les services, les militant·e·s de la FSU sont engagé·e·s au quotidien pour défendre :

- de meilleures conditions de travail pour tous les personnels,
- des créations d'emplois dans tous les métiers,
- la reconnaissance de nos identités professionnelles et de notre engagement au service de l'Éducation nationale,
- une retraite dès 60 ans, sans décote, calculée sur les 6 derniers mois,
- un service public d'éducation renforcé pour de meilleures conditions d'apprentissage.

POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS

Les services publics sont souvent présentés comme une charge par le gouvernement et les statuts comme des freins au changement. La FSU considère au contraire que les statuts des personnels sont garants :

- de services publics de qualité sur tout le territoire et donc de cohésion sociale,
- d'un égal accès aux droits pour toute la population.

La FSU agit en direction de l'État comme des collectivités territoriales :

- pour le maintien des académies et de services déconcentrés au bon niveau de proximité plutôt que des restructurations pour supprimer des emplois,
- pour le respect de la professionnalité et des missions des personnels,
- pour que les personnels soient acteurs et concepteurs de leurs métiers.

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Dans son projet éducatif, la FSU défend :

- la démocratisation de la réussite scolaire quel que soit l'endroit où se déroule la scolarité de l'élève,
- des contenus de formation riches et émancipateurs,
- des politiques éducatives ambitieuses avec l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

Conditions de travail, revalorisation des personnels, formation initiale et continue, accompagnement des élèves, contenus d'enseignement... sont au cœur des revendications portées par la FSU.

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE

Élection au comité technique académique de DIJON

Élections professionnelles 2018

7 TITULAIRES - 7 SUPPLÉANTS

10 FEMMES - 4 HOMMES

Liste présentée par :

Le syndicat national des personnels titulaires et contractuels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture ⁽¹⁾



	Civilité	Nom	Prénom	Affectation	Corps
1	M.	DEROUSSIAUX	Arnaud	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR DE RECHERCHE
2	Mme	AUBERTIN	Nadine	LYCEE TECHNOLOGIQUE GUSTAVE EIFFEL DIJON (21)	TECHNICIENNE DE RECHERCHE ET FORMATION
3	Mme	MALGOGNE NEANG	Marie	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE
4	M.	VALDENAIRE	Patrick	RECTORAT DE DIJON (21)	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION
5	M.	TORET	Pierre-Alain	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE
6	Mme	CLEMENT	Céline	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE
7	Mme	VIN	Adeline	LYCEE TECHNOLOGIQUE GUSTAVE EIFFEL DIJON (21)	ADJOINTE TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION
8	M.	COURTOIS	Christophe	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE
9	Mme	RAOU	Marie-Anne	RECTORAT DE DIJON (21)	ASSISTANT INGENIEUR
10	Mme	SEGUIN	Catherine	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE
11	Mme	ADRY	Laurence	RECTORAT DE DIJON (21)	ASSISTANT INGENIEUR
12	Mme	BRETON	Marjorie	RECTORAT DE DIJON (21)	TECHNICIENNE DE RECHERCHE ET FORMATION
13	Mme	SALIOU	Sylvie	LYCEE TECHNOLOGIQUE GUSTAVE EIFFEL DIJON (21)	ADJOINTE TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION
14	Mme	ORMANCEY	Sandrine	RECTORAT DE DIJON (21)	INGENIEUR D'ETUDE

(1) Le SNPTES est affilié à la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (FA-ENESR)



COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE
DE DIJON



POURQUOI LE SNPTES MERITE VOTRE CONFIANCE ?

Le SNPTES, créé en 1953, représente et défend l'ensemble des acteurs de l'éducation. Il a fait de l'accès au statut de fonctionnaire pour tous les personnels de l'éducation la priorité de son action dans sa lutte contre la précarisation de l'emploi, ce statut étant le seul garant de leur indépendance.

À l'origine, ouvert aux personnels techniques, le SNPTES s'est ensuite ouvert à l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, administratifs, ATSS, ITRF, PTO, contractuels...).

Le SNPTES est attaché aux valeurs démocratiques et à son indépendance.

Le SNPTES représente et défend les intérêts individuels et collectifs des personnels dans les établissements et services relevant des ministères chargés de :

- ➔ l'éducation nationale,
- ➔ l'enseignement supérieur et la recherche,
- ➔ la jeunesse et des sports.

LE COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE EST NOTAMMENT COMPETENT SUR :

- ➔ les statuts des personnels
- ➔ l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements et services ;
- ➔ la gestion des effectifs, des emplois et des compétences ;
- ➔ la formation et les qualifications professionnelles ;
- ➔ la politique indemnitaire ;
- ➔ l'égalité professionnelle, la parité (F/H) et la lutte contre toutes les discriminations ;
- ➔ le bilan social.

Santé et sécurité au travail

Le résultat de ces élections définit la répartition, entre les différentes organisations syndicales, des sièges au CHSCT dont le rôle est :

- ➔ de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ;
- ➔ de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ;
- ➔ de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

ENSEMBLE OPPOSONS-NOUS :

- à l'externalisation de nos missions et de nos métiers ;
- aux suppressions de postes ;
- aux discours anti-fonctionnaires ;
- au développement de la précarité ;
- à l'autocratie ambiante dans nos établissements et services ;
- aux mobilités imposées géographiques et fonctionnelles dans le cadre des regroupements et des restructurations de services ;
- aux conséquences des projets de décentralisation (réforme territoriale), notamment les risques psycho-sociaux ;
- à l'individualisation des régimes indemnitaires.



Contre le barème !

ENSEMBLE EXIGEONS :

- les moyens humains, matériels et financiers pour un service public de qualité ;
- l'amélioration de nos conditions de travail ;
- la revalorisation de nos rémunérations ;
- le remplacement des collègues arrêtés ;
- le maintien et le développement de services informatiques gérés par les services académiques ;
- une médecine de prévention efficace ;
- le développement de l'action sociale, notamment par une amélioration des aides financières et des aides au logement ;
- l'accès à une formation continue adaptée aux attentes des personnels.

Le SNPTES est totalement opposé à l'utilisation de barèmes car les critères d'ancienneté y sont prédominants et ne garantissent pas pour autant la promotion pour tous.

Le SNPTES exige le respect de la loi qui prévoit comme seuls critères de promotion la valeur professionnelle et la Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dernier critère ne peut évidemment pas être réduit à la simple notion d'ancienneté même s'il est évident que plus le parcours est long et plus il a de chance d'être riche et diversifié.

Pour le SNPTES, l'ancienneté doit être utilisée uniquement pour départager des dossiers jugés équivalents.

IL S'AGIT DONC D'UNE ÉLECTION MAJEURE

Élection au Comité Technique Académique

Académie de DIJON

Élections professionnelles 2018

10 titulaires - 10 suppléants



Liste présentée par **SNALC, SNE, SPLEN-SUP**

Syndicat National des Lycées et Collèges, Syndicat National des Écoles, Syndicat des personnels de l'Éducation Nationale et d'Enseignement Supérieur et de la Recherche, affiliés à la Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale

1	M.	REPPERT	Maxime	Professeur Certifié Classe normale	Lycée polyvalent Clos Maire	Beaune	021
2	M.	GUEDENET	Arnaud	Professeur Agrégé Classe normale	Collège Paul Fort	Is-sur-Tille	021
3	M.	GUILBAUD	Damien	Professeur de Lycée Professionnel Classe normale	Lycée professionnel Alexandre Dumaine	Mâcon	071
4	Mme	LEGRAND	Dominique	Professeur des écoles Classe normale	Ecole primaire Pierre Curie	Le Creusot	071
5	Mme	GAUTHIER	Hélène	Conseiller Principal d'Education Classe normale	Lycée polyvalent de la Céramique Henry Moisan	Longchamp	021
6	Mme	BONNOT	Chantal	Professeur Agrégé Classe normale	Lycée général international Charles de Gaulle	Dijon	021
7	Mme	MORARD	Françoise	Professeur Certifié Hors-classe	LGT Jean-Marc Boivin	Chevigny-Saint Sauveur	021
8	M.	VAN ASSEL	Laurent	Professeur Certifié Classe normale	Lycée polyvalent Marey	Beaune	021
9	Mme	MAILLOT	Amandine	Professeur Contractuel Grade unique	Lycée polyvalent Marey	Beaune	021
10	M.	DESPLANCHES	David	Professeur de Lycée Professionnel Classe normale	Collège Vivant Denon	Chalon-sur-Saône	071
11	Mme	GODEFROY	Line	Professeur Certifié Classe normale	Collège Claude Gabriel Bouthière	Etang-sur-Arroux	071
12	Mme	GUERRIERO	Corinne	ADJAENES Principal de 1ère classe	Lycée polyvalent Clos Maire	Beaune	021
13	Mme	JOUBERT	Emmanuelle	Professeur Certifié Classe exceptionnelle	Lycée général et technologique La Prat's	Cluny	071
14	Mme	RAVIDAT	Dolorès	Conseiller Principal d'Education Classe normale	Lycée professionnel Thomas Dumorey	Chalon-sur-Saône	071
15	Mme	LEGENT	Sandrine	INFENES Classe normale	Lycée polyvalent Le Castel	Dijon	021
16	Mme	ZANGAR	Virginie	Professeur des écoles Classe normale	Ecole maternelle Matisse	Is-sur-Tille	021
17	Mme	MARLOT	Stéphanie	Professeur des écoles Classe normale	Ecole maternelle Paquier d'Aupré	Saint-Apollinaire	021
18	Mme	VAUTROT MARTIN	Anne	Professeur Agrégé Hors-classe	Lycée général et technologique Carnot	Dijon	021
19	Mme	FLETY	Corinne	ADJAENES Principal de 2nde classe	Lycée polyvalent Bonaparte	Autun	071
20	Mme	BARDIN	Isabelle	Professeur des écoles Classe normale	Ecole élémentaire de Saint-Loup-Loup-Géanges	Saint-Loup-Géanges	071

15 femmes et 5 hommes

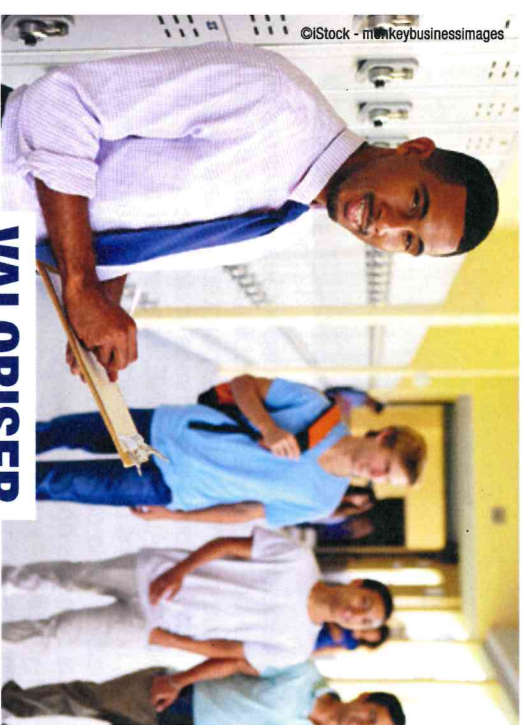


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018



snalc **snep!**

SPLEN-SUP



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER

Les personnels de l'Éducation nationale sont mal payés par rapport à leur niveau d'étude et à leurs conditions d'embauche. Plus personne aujourd'hui ne peut nier la crise des recrutements. Un système scolaire de qualité est avant tout un système qui rémunère bien ses personnels, comme le prouvent les comparaisons internationales.



INVENTER

Le SNALC et le SNE sont les seules organisations syndicales à avoir rédigé un projet éducatif cohérent, de la maternelle au supérieur : *Permettre à tous de réussir*. À budget constant, leurs propositions sont réalistes : apprentissage des fondamentaux en primaire, enseignement disciplinaire de qualité dans le secondaire, réforme redonnant une valeur au baccalauréat et permettant une meilleure orientation dans le supérieur.

Nous venons par ailleurs de publier un guide pédagogique permettant à tous les enseignants de choisir librement les méthodes qu'ils jugent les plus appropriées pour leurs élèves.

Enfin le SNALC a mis en place le dispositif Mobi-SNALC qui permet de retrouver un second souffle ou de donner vie à une seconde carrière. ■



PROTÉGER

Nos métiers sont très exposés. Nous sommes soumis à de fortes pressions, qu'elles proviennent des élèves, de leurs parents, voire de notre hiérarchie. Nous devons bénéficier d'une véritable médecine du travail qui prenne enfin en compte l'épuisement professionnel et les risques psycho-sociaux. Les personnels victimes doivent pouvoir saisir facilement l'institution afin de faire appliquer la loi. Nous avons publié un guide juridique adapté aux spécificités de nos métiers.



Nos décisions doivent être respectées et le caractère national de l'École de la République doit être défendu à chaque instant. Dans cette perspective, la remise en cause de la réforme des rythmes scolaires constitue une victoire du SNALC et du SNE. Leaders de la contestation, nous avons pu également obtenir des améliorations sensibles de la calamiteuse réforme du collège. Nous nous sommes opposés aux réformes du lycée général et technologique et de la voie professionnelle, qui organisent une concurrence accrue entre les disciplines et fragilisent les personnels.

Enfin, la défense de la laïcité, garante des valeurs de la République, est une priorité pour le SNALC et le SNE qui agissent pour le respect de la loi du 15 mars 2004. ■

Dans ce contexte de paupérisation de la profession encore aggravée par le gel du point d'indice, le PPCR, que seuls le SNALC et le SNE ont rejeté par tous leurs votes au CTM, est un leurre. Non seulement il n'a pas permis la revalorisation espérée mais il a mis un terme à la promotion au grand choix et a ouvert la porte à une évaluation des personnels qui fait la part belle à des critères qui n'ont rien à voir avec la réalité de nos métiers. ■



DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ SNALC, SNE, SPLÉN-SUP POUR DONNER UN SENS À VOTRE MÉTIER



Élection au comité technique académique Académie de DIJON

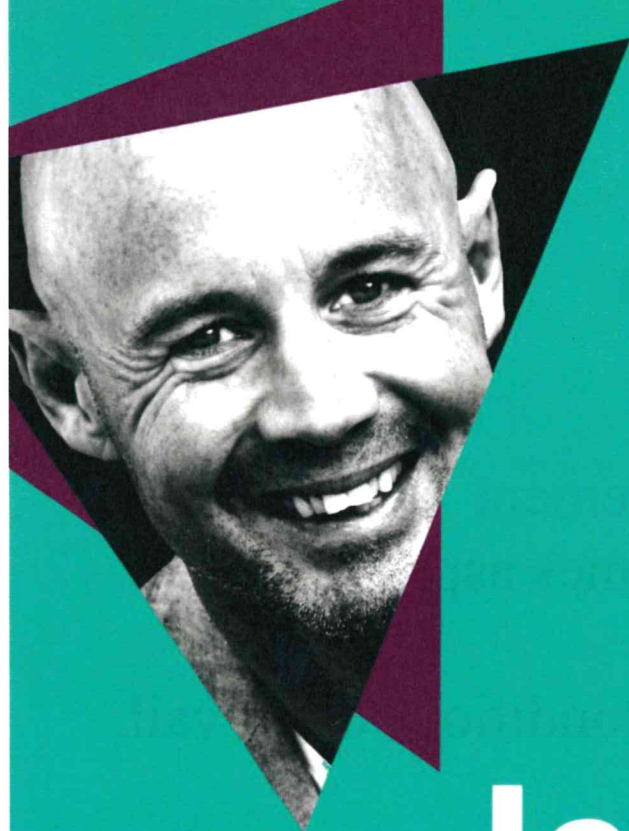
Élections professionnelles 2018

10 titulaires – 10 suppléants

14 femmes – 6 hommes

Liste présentée par l'UNSA Éducation

1	Mme	ROMERO-BOUSQUET	Lucia	PROF CERTIFIE	Collège Marcelle Pardé	Dijon	21
2	M.	BAY LAPLANTE	Jean Charles	ATTACHE ADM ETAT	Collège Centre	Le Creusot	71
3	M.	GUEHO	Bruno	PROF DES ECOLES	Circo Dijon Centre	Dijon	21
4	M.	LACROIX	Maxime	PROF CERTIFIE	Collège Georges Brassens	Brazey	21
5	Mme	GARNIER	Marie Agnès	PROF LYCEE PRO déléguée aux formations	Lycée polyvalent Hippolyte Fontaine	Dijon	21
6	Mme	FLEURY	Agnès	PROF DES ECOLES	Ecole maternelle hameau de Cruzille	Châtenoy le Royal	71
7	M.	BONNEFOY	Gilles	PERS DIRE ETAB	Collège Louis Pasteur	Saint Rémy	71
8	Mme	SIMON	Anne	INFIRMIER EN	Collège Gaston Roupnel	Dijon	21
9	Mme	PALLEGOIX	Claudine	ASSISTANT SERVICE SOCIAL ADM ETAT	DSDEN de la Côte d'Or	Dijon	21
10	Mme	HONORE	Alix	PSYCHOLGUE-EN	Ecole élémentaire clé verte	Guérigny	58
11	Mme	SALLES	Sylvie	INSPECT. EDUC. NAT.	Circo 1ER / DIJON ASH	Dijon	21
12	Mme	ROBLIN	Isabelle	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	Lycée général et technologique Follereau	Nevers	58
13	Mme	LEGENDRE	Lysiane	TECHNICIEN RECH FORM	Lycée général et technologique Janot	Sens	89
14	Mme	DEMIT	Agnès	ADJAENES	Lycée général et technologique Janot	Sens	89
15	M.	PLUMET	Yannick	PROF CERTIFIE	Collège Gaston Bachelard	Dijon	21
16	Mme	CLAUDE	Sophie	PERS DIRE ETAB	Collège Achille Millien	Prémery	58
17	Mme	VEGLIO	Claire	MÉDECIN E.N.	DSDEN de la Côte d'Or	Dijon	21
18	Mme	GIRARD	Myriam	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	Collège André Malraux	Dijon	21
19	Mme	LANOUE	Cécile	PROF DES ECOLES	Ecole primaire	Pouilly sur Loire	58
20	M.	ABEL	Sami	PROF CERTIFIE	Collège Champs Plaisants	Sens	89



**Je vote
UNSA**



#AgirAvecVous

Avec l'UNSA

- Je veux voir mon engagement professionnel reconnu et mes aspirations prises en compte.
- Je veux améliorer mes conditions de travail, mon pouvoir d'achat.
- Je veux m'engager pour l'égalité femmeshommes et défendre la laïcité.
- Je veux proposer et agir pour la réussite de chacun·e.
- Je veux être soutenu·e, conseillé·e et aidé·e.

Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



#AgirAvecVous